

Image not found or type unknown



Quitter mon école privée en cours d'année

Par **Barbaraas**, le **29/11/2011** à **09:59**

Bonjour,

Je suis actuellement dans une école d'enseignement supérieur privée. J'effectue un paiement mensuel de 500€ et ai dû signer un contrat en début d'année m'engageant à payer toute mon année.

Cependant, l'école et l'enseignement qui y est effectué ne correspondent pas à mes attentes et après une longue réflexion je souhaiterais arrêter en cours d'année.

Ce contrat semble pourtant pouvoir m'en empêcher, avez-vous une solution ?

J'attends avec impatience votre aide, étant obligée de payer en attendant..

Merci d'avance de vos réponses,

Barbara